

AGRESSION

AGRESSION AUX PARLOIRS

Le mardi 16 juillet, vers 16h00, à l'issue de son parloir, un détenu semble dissimuler quelque chose dans sa bouche. Il refuse de se soumettre au contrôle de l'agent et tente alors d'avalé ce qu'il cache. Les collègues du parloir, alertés par le bruit, viennent en renfort. Le détenu essaye alors de s'enfuir en bousculant un surveillant, n'hésitant pas à le frapper pour protéger sa précieuse marchandise.

Il sera finalement plaqué au sol, maîtrisé avec l'aide des renforts et conduit au quartier disciplinaire, après avoir néanmoins avalé son précieux butin.

Bilan : ⇒ 1 surveillant blessé à la lèvre après avoir reçu un coup porté par le détenu
⇒ 1 surveillant blessé à la main pendant la maîtrise du forcené

Pour un simple morceau de résine de cannabis, ce voyou n'a pas hésité à se rebeller, à frapper les agents et à rameuter les autres détenus présents aux parloirs. Ça en dit long sur l'impunité dont certains détenus croient pouvoir disposer.

- ▶ **Force Ouvrière** félicite les agents pour leur professionnalisme !
- ▶ **Force Ouvrière** souhaite un prompt rétablissement aux collègues blessés !
- ▶ **Force Ouvrière** exige une sanction disciplinaire exemplaire envers ce détenu !

